

Autopsie sommaire de la situation économique du Togo :

# Plusieurs indices porteurs d'espoir

Togo, l'un des meilleurs réformateurs en matière du climat des affaires



Adji Ayassor, ministre de l'Economie

## Nouvelle OPINION

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

N°473 du 22 Février 2016

Prix : 250F CFA

**Etats généraux de la presse :**  
**Neuf mois après, le comité de suivi présente le rapport des activités à mi-parcours**

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**ÉCOLES PRIVÉES LAÏQUES ET CONFESIONNELLES AU TOGO :**  
**Apports et conséquences néfastes dans le système éducatif**

P.6

**MODERNISATION DU PROGRAMME DE VOLONTARIAT AU TOGO :**  
**Enfin un site web mis à la disposition de la jeunesse**

P.6

**LE VIRUS D'ACCIDENTS DE LA ROUTE ENCORE TRÈS ACTIF À LOMÉ :**  
**La population dépassée, déverse sa colère sur les sapeurs-pompiers**

P.5

## Elections locales au Togo

# Le pouvoir serein

**A**près la vague de remplacement des préfets pris en conseil des ministres par décret présidentiel, il est certain que le pouvoir n'est pas resté passif face aux voix qui s'élèvent et réclament à cor et à cri l'organisation des locales. Si la question des locales préoccupe tant la classe politique, il y a également le statut du chef de file de l'opposition qui la divise, au point même de reléguer au dernier plan ces locales... **Suite page3**



Georges Aidam (UNIR)



Jean-Pierre Fabre (ANC)



Dodzi Apévon (CAR)



Ahlas Bebou

## Football: Ihlas Bebou, un espoir togolais en Allemagne

**L**e football togolais part sur de nouvelles bases avec à sa tête un nouveau bureau exécutif élu il y a plus d'une semaine déjà. Le ménage de la maison nécessite aussi bien un nouveau rythme à imprimer à la FTF qu'à l'équipe nationale. Aussi, doit-on permettre à l'Épervier de s'ouvrir sur de nouveaux horizons. C'est sans aucun doute dans le même souci que le nouvel entraîneur de l'équipe nationale s'active à avoir l'adhésion de nouveaux talents dans l'équipe dont il a la direction... **P.7**

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER  
TOUT FAIT SUSPECT  
VEUILLEZ COMPOSER  
N° VERT  
**8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT  
INFORMATION OU CONSEIL  
VEUILLEZ COMPOSER LE  
N° VERT

**8201**

Renseignements



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

# TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et  
restez connectés  
en 2016



LE LEADER



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SIGNATURE D'UN NOUVEAU CAHIER DE CHARGES TOGOCEL ENGAGE POUR UNE AMELIORATION DE LA QUALITE DE SES RESEAUX 2G/3G

*Kara, le 25 janvier 2016 - Dans le cadre de l'amélioration continue de ses réseaux 2G/3G, TOGO CELLULAIRE vient de signer ce 25 janvier un cahier de charges avec l'Autorité de Réglementation des Postes et des Télécommunications en présence de son Ministère de tutelle, le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique.*

Ce cahier des charges a pour but de garantir une bonne couverture des populations sur le territoire national ainsi qu'une qualité de service irréprochable sur le réseau mobile (qualité auditive et qualité de la navigation internet).

Déjà au second semestre de l'année 2015, Togo Cellulaire a réalisé des investissements importants sur son réseau qui ont permis des améliorations très significatives en termes de couverture des populations (+14% pour la 2G et +174% pour la 3G à horizon de juin 2016 par rapport à juin 2015) et de qualité de service qui sont d'ores et déjà visibles et appréciées par les clients. Ces investissements seront poursuivis et amplifiés en cohérence avec les exigences du cahier des charges portant notamment sur l'amélioration de

la qualité des réseaux 2G/3G.

TOGO CELLULAIRE peut dès à présent annoncer que son plan d'investissements lui permettra d'être au rendez pour l'ensemble de ses obligations. C'est pourquoi, par cette signature, TOGO CELLULAIRE réitère son engagement à offrir un service de qualité à sa clientèle afin de maintenir son leadership sur le marché de la téléphonie mobile au bénéfice du TOGO et des Togolais.

Pour obtenir plus d'informations : [togocel@togocel.tg](mailto:togocel@togocel.tg)

Page Facebook : [www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

Site web : [www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

Contact presse : Mlle OURO SAMA Djawadatou : +22892277170

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractère commercial de droit privé créée le 18 février 1998 pour répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1er Juillet 1998. TOGO CELLULAIRE s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo.

Elle s'évertue depuis 18 ans à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. AffohATCHA-DEDJI.

## Elections locales au Togo :

# Le pouvoir serein

Après la vague de remplacement des préfets pris en conseil des ministres par décret présidentiel, il est certain que le pouvoir n'est pas resté passif face aux voix qui s'élèvent et réclament à cor et à cri l'organisation des locales. Si la question des locales préoccupe tant la classe politique, il y a également le statut du chef de file de l'opposition qui la divise, au point même de reléguer au dernier plan ces locales.



Georges Aidam (UNIR)

Depuis 1987, le Togo n'a plus connu des élections locales et des voix se sont élevées pour que le gouvernement le fasse afin de donner une certaine autonomie aux collectivités locales dans l'exercice de leurs fonctions. La démocratie doit commencer par la base ; ce qui justifie les remplacements de certains préfets avant que les locales ne prennent corps.

L'on a commencé par se poser la question de la réelle légitimité des autorités locales avec des projets qu'elles sont appelées à exécuter dans le compte de leur communauté.

Aujourd'hui, le pouvoir est en passe d'envoyer les signaux forts

pour l'organisation de ces locales. En témoigne la déclaration du chef de l'Etat en début d'année qui a relevé la nécessité de donner corps à la commission des lois à l'assemblée nationale.

Le président Faure n'a-t-il pas confirmé l'amorce de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales ? C'est une volonté manifeste du pouvoir de voir l'organisation des locales faire surface pour ménager les susceptibilités.

Si l'ANC et la CDPA ont organisé des tournées de sensibilisation pour expliquer le bien-fondé de ces locales aux populations, certains partis par contre sont toujours sur la question du statut de chef de file de l'op-



Jean-Pierre Fabre (ANC)

position à l'instar du MRC de Abass Kaboua, qui visiblement n'accorde aucun intérêt aux locales.

Dans une interview accordée à un confrère de la place, koffi Yamgnane, président de Sursaut Togo, quant à lui estime que le pouvoir impose un chef de file à toute l'opposition. Nombreux sont les leaders de l'opposition qui passent leur temps à critiquer ce décret d'application.

Du coup, il est paradoxal de remarquer que, l'opposition au lieu de s'accorder sur l'essentiel est encore portée sur la question du statut de l'opposition, pourtant reconnu par la loi.

On discute pour des futilités ou au nom des intérêts per-



Dodzi Apévon (CAR)

sonnels et partisans en laissant de côté ce qui peut aller dans l'intérêt supérieur des populations. C'est à la dernière minute qu'on sort de sa léthargie avancée pour accuser le pouvoir d'avoir organisé des fraudes massives. "Qui voyage loin ménage sa monture", dit-on souvent.

Mais l'opposition n'est pas visiblement dans la logique de ménager sa monture pour affronter les locales qui auront lieu incessamment. Le gouvernement est conscient de l'enjeu des locales dans une démocratie. Mains encore faut-il mettre tout en œuvre avec des réglages.

La délimitation des préfectorales, le découpage électoral, le rôle joué par les collectivités



Gerry K. Taama (NET)

locales au sein de leur communauté.

Il ya près de 30 ans que le Togo a eu à organiser une telle joute électorale. Les populations à la base n'assimilent pas forcément les rouages et les enjeux de cette élection. Un travail de fond et une campagne de sensibilisation devraient être faits en amont avant toute chose.

De la compréhension du principe même de la décentralisation, dépendra d'une élection sans heurts. Le gouvernement doit éviter des surprises en organisant des élections à la va vite comme le réclame l'ANC dans un communiqué rendu public.

Nouvelle Opinion

## Autopsie sommaire de la situation économique du Togo :

# Plusieurs indices porteurs d'espoir Togo, l'un des meilleurs réformateurs en matière du climat des affaires

Le Togo s'est engagé depuis ces dernières années dans une politique de développement beaucoup plus axée sur la réduction de la pauvreté. Mais comme une tortue dont la carapace cache tous les mouvements même lorsqu'elle danse avec toutes ses forces, le Togo, malgré tous les efforts qu'il déploie pour relever son économie au dessus du médiocre ne parvient pas aisément à laisser voir les fruits de ses efforts par tous, du fait du degré de la pauvreté avancée qui prévaut au Togo tout comme sur le continent.

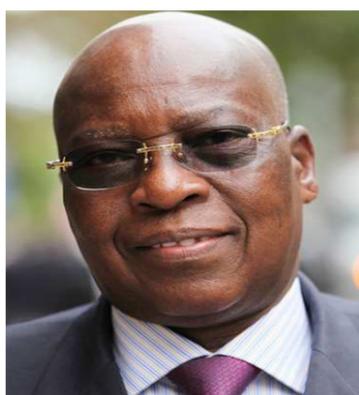
Pour s'enquérir des avancées réelles en matière d'assainissement des finances publiques et des réformes économiques, la rédaction du journal a jugé bon de s'appuyer sur quelques informations proches du ministère de l'économie, des finances, de la planification et du développement.

En effet, les informations révèlent que la physionomie de l'économie togolaise a considérablement changé et le pays s'est résolument tourné vers le développement avec la mise en œuvre de plusieurs réformes engagées et soutenues par les différents partenaires financiers et techniques du pays, ce qui a permis de conduire le Togo vers le point d'achèvement des pays pauvres très endettés (PPTE). Cette avancée majeure en matière de réformes économiques a eu pour résultat l'annulation d'une grande

partie de la dette extérieure du pays. Et c'est grâce à ces résultats satisfaisants que le Togo a pu s'engager sur le chemin d'une croissance en progression.

Il est à noter par ailleurs que les efforts engagés par le gouvernement togolais dans le cadre de la stratégie de croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) permettent d'aborder l'avenir avec plus de sérénité, puisque celle-ci fait refléter une stabilité certaine de cadre macroéconomique, prévoyant ainsi une croissance économique de 6% pour 2016.

En outre, sur la période 2016-2018, le gouvernement envisage d'atteindre un taux de croissance d'au moins 6,2% en 2017. Il ressort que dans sa politique de développement, le Togo entend maintenir cette stabilité en réduisant surtout, la pauvreté par le biais de l'amélioration des condi-



Adjé Otèth Ayassor, ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances

tions de vie des populations pendant au moins un an.

Ces indices à eux suffisent pour démontrer que l'économie togolaise se porte pour le mieux que l'on puisse dire. C'est en effet la raison pour laquelle la politique budgétaire du Togo que conduit le ministère de l'économie, des finances et de la planification du développement, sous l'impulsion du chef de l'Etat et qui est axée sur l'amélioration de la mobilisation des ressources et la maîtrise des dépenses publiques se poursuivra à tout prix.

Si l'on fait foi aux sources officielles, il y a lieu de retenir que le gouvernement veille constamment à la stabilité du cadre macroéco-

nomique et sa politique budgétaire participe de cette stabilité malgré la vulnérabilité auxquelles l'économie togolaise est exposée par l'effet des causes exogènes. La mobilisation des ressources sur le marché de l'UEMOA, et auprès de certains bailleurs financiers a servi à financer les investissements, gage d'une croissance accélérée et réductrice de la pauvreté.

A titre de réalisations concrètes, nous pouvons citer quelques grands chantiers de construction des infrastructures routières, aéroportuaires, maritimes et énergétiques, pour ne citer que celles-là.

A titre de rappel, parmi les pays endettés de l'espace UEMOA, sur 8, le Togo occupe la 5<sup>e</sup> position en ce qui concerne les obligations et les bons de trésor avec 479,4 milliards d'encours derrière le Bénin, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Mali.

Quant à l'OTR, le premier du genre dans l'espace UEMOA, c'est une structure dont le succès et les performances font l'unanimité des partenaires et experts qui saluent cette réforme encourageante. Et c'est ce qui justifie

bien sûr tout l'accompagnement technique et financier dont bénéficie cet office.

Enfin, faut-il souligner également que le Togo engrange de multiples succès dans les domaines divers. Le dernier classement en matière du climat des affaires dans le cadre du rapport Doing Business fait du Togo l'un des meilleurs réformateurs de ces dernières années du fait de sa progression ; le gain de 19 places dans le rapport de Transparency International sur la corruption dans le monde est le résultat de l'opinion du Togo à se tourner résolument vers l'assainissement de ses finances publiques. Le dernier rapport sur l'indice du développement humain place également le Togo en tête quand bien même les efforts restent encore à faire.

Il ne reste qu'à souhaiter que le gouvernement togolais fasse beaucoup plus d'efforts afin que les retombées de ces réformes et de l'assainissement des finances publiques puissent rejaillir de façon plus sensible dans le vécu quotidien des populations togolaises.

N.O.

# Etats généraux de la presse : Neuf mois après, le comité de suivi présente le rapport des activités à mi-parcours

En juillet prochain, les recommandations accouchées lors des états généraux de la presse auront deux ans. On peut donc s'interroger sur la mise en œuvre de ses recommandations puisque depuis cette grande messe de la presse, beaucoup d'eau ont coulé sous le pont. C'est à cet exercice que s'est livré le comité mixte de suivi composé de représentants du ministère en charge de la communication, de la Haute Autorité de l'audio visuel et de la Communication (HAAC), des organisations professionnelles et syndicales, mis en place le 10 mai 2015, soit un an après les états généraux, pour veiller à l'exécution effective des différentes recommandations classées suivant les quatre axes prioritaires que sont la formation, le cadre légal et réglementaire, la convention collective et les nouveaux médias et la transition vers le numérique.

C'était au cours d'une conférence de presse présidée par M. Djagou Balogou DONKO, président du comité et vice président de la HAAC, le mardi 16 février passé au Siège de la HAAC, en présence du Directeur de Cabinet du ministère en charge de la com-



La table d'honneur ; au micro, le Président du Comité de suivi

munication, M. Franck MISSITE. Face, aux responsables et acteurs des médias, les membres de ce comité ont présenté, le bilan à mi-chemin de ce qui a été fait pour traduire dans les faits les préoccupations de l'ensemble de la corporation notamment le professionnalisme du métier de journaliste et de technicien de la communication afin d'évaluer les recommandations exécutées ou ayant connu un début d'exécution et relever les manquements.

De la déclaration liminaire présentée par le deuxième rapporteur du comité, Mme Patricia ADISSEKOU, il ressort que les recommandations connaissent un début d'exécution.

Pour ce qui est de l'axe relatif au cadre légal et législatif par exemple, un certain nombre de textes sont en cours de finalisation pour doter la profession d'un arsenal juridique moderne et efficace.

Il s'agit, entre autres, du projet de loi portant accès à l'information et à la documentation nationale en étude à l'assemblée nationale qui devrait à terme permettre aux journalistes d'obtenir des informations de premières mains de l'administration ainsi que l'accès équitable des associations, partis politiques, organisations de la société civile et institutions de la République aux médias officiels grâce à un arrê-

té pris par la HAAC. A ce niveau, la question de la prise en compte des professionnels des médias privées aux voyages officiels, sans discrimination, même si cette préoccupation est en partie satisfaite, le comité a fait un plaidoyer auprès du ministre de la communication qui a promis de faire le nécessaire pour élargir le cercle des médias.

Le cap des réformes légales et réglementaires doit néanmoins être maintenu.

Toutefois, ces recommandations ne peuvent être satisfaites qu'en procédant à la révision de la loi organique, au code de la presse et de la communication qui doivent prendre en compte l'avènement du numérique, la percée des journaux en ligne, le renforcement de la dépénalisation des délits de presse repénalisés par l'article 497 du nouveau code pénal. En ce qui concerne la convention collective, le dossier est en cours mais avant de requérir les amendements des acteurs, le comité est en train de tableur sur la possibilité d'une convention interprofessionnelle.

Aussi, une mutuelle des artistes et journalistes a-t-elle été mise en place au titre de la police d'assu-

rance formulée par les états généraux, et 150 journalistes temporaires, pigistes et volontaires ont été intégrés dans la fonction publique par un concours national de recrutement interne au département.

Enclenché depuis 2014 par le lancement de la campagne de communication sur la transition numérique, l'axe des recommandations ayant trait aux nouveaux médias et à cette transition s'est poursuivi en 2015. La télévision nationale est aujourd'hui sur satellite, ce qui ouvre le chemin aux médias privés. Cependant, les médias privés doivent être rassurés sur l'opportunité d'accès aux normes numériques sans trop de peine.

Une loi sur le secteur de la radio et de la télévision numérique est nécessaire. Le principe de l'augmentation de l'aide de l'Etat à la presse à plus de 100 millions est également acquis selon M. Franck MISSITE mais des préalables se posent, notamment la redéfinition de critères d'attribution et la gestion de l'aide de même que la revue du code de la presse pour éclaircir l'environnement médiatique.

Cela permettra de mettre plus d'accent sur l'autre volet de la formation qui, certes, trouvera une place de choix dans le document de politique nationale de la communication en cours d'élaboration au ministère de la communication.

N.O.

## Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité  
Récepissé n°0149/14/03/01/HAAC  
Siège: Adidoadin, P'Avée prolongé,  
2ème carré après Pharmacie  
Le Galien

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao  
Cel:91 36 37 55  
jeantchagnao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs :

Tchagnao  
El Hadj Arimiyao  
Agbékponou Junior  
Ramzad  
Maroine Tchagnao  
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

## Art contemporain togolais :

# L'artiste Carole AJAYON s'ouvre au public

L'art contemporain togolais est en pleine ébullition. Des artistes, jeunes et confirmés, rivalisent de talent et de créativité. Parmi eux, Carole AJAYON qui confirme de jour en jour tout le bien que l'on pense d'elle. Ses œuvres expriment l'amour, la mélancolie et la peine qui résultent de la perte de cet amour.

Ses tableaux les plus prisés sont intitulés "Visage triste" et "Visage heureux" et ouvrent des perspectives déconcertantes sur l'émoi qui étrangle cette jeune plasticienne à la création de ses œuvres. Elle s'en ouvre au public et aux lecteurs dans les propos qui suivent : " Je suis originaire

d'Aného dans la préfecture des Lacs. Je suis artiste plasticienne depuis quelques années et je vous dis pourquoi.

Je suis née pour être artiste ; j'ai l'art dans le sang. Il coule en moi comme un torrent qui dévaste tout sur son passage et va, sa mission accomplie, se prélasser paresseusement dans l'océan.

Cela a commencé quand j'étais à l'école primaire ; j'excelsais dans les dessins et les croquis au point que mes professeurs m'avaient conseillée de suivre mon instinct. Mes œuvres parlent souvent de l'amour et de la réconciliation, du déchirement et de la douleur qu'engendrent une séparation, une déception. Je voulais



Carole Ajavon lors d'une exposition

un amour sans faille au dessin en particulier et à tout ce qui touche à l'art en général.

C'est tout naturellement que j'ai embrassé ce métier dans lequel je me plais énormément. Je ne regrette pas ce choix et si c'était à refaire, je le referais volontiers sans hésiter le moins du monde. C'est un métier, certes exigeant, mais je suis tout simplement fière de l'exercer à cause de sa beauté, sa noblesse.

Mon œuvre "Visage heureux" montre la face d'une personne contente dans la vie parce que la

vie la comble et lui procure tout ce dont elle a besoin pour être heureuse. Elle est heureuse parce qu'elle a un bon boulot et une famille épanouie. L'autre tableau parle d'un visage triste parce que la personne sur le tableau a perdu un de ses meilleurs et chers amis ; il a, peut-être aussi, perdu le sens de sa vie. "

On le voit, l'artiste oppose le bonheur et le malheur, comme pour nous dire que vanité des vanités, tout n'est que vanité.

Junior

**POUR VOS ANNONCES, PUBLICITÉS ET PUBLI-REPORTAGES APPELEZ LE 91 36 37 55**

## Le virus d'accidents de la route encore très actif à Lomé : La population dépassée, déverse sa colère sur les sapeurs-pompiers Et si on encourageait l'initiative privée?

S'il y a aujourd'hui un désastre qui arrache aux Togolais des parents et autres personnes chères au quotidien, c'est bien les accidents de la route. En dépit des dispositions salutaires prises par les autorités en charge de la sécurité et des transports routiers pour mener une lutte efficace contre ce fléau, le mal est très loin d'être endigué. La route continue de faire assez de victimes, laissant nombre de familles dans une situation malheureuse. En dehors des dizaines de personnes qui meurent quotidiennement sur nos routes, un grand nombre de rescapés restent handicapés physiques à vie.

Il est clair qu'on ne peut pas éviter à 100% les accidents de la route ; cependant, l'on est conscient que la plupart de ces cas accidents surviennent à cause de la négligence des usagers de la route. Ici on peut se permettre de parler du non respect des règles qui régissent le code de la route. Le meilleur conducteur, c'est celui qui respecte à la lettre le code de la route puisqu'une petite erreur suffit pour aboutir à un grave accident.

### Des mesures saluaires, mais peu appliquées

L'an 2014 a été décrété " année de la sécurité routière au Togo " par le Chef de l'Etat. Plusieurs mesures ont été prises pour limiter au maximum les accidents et les braquages sur les axes routiers au Togo. Des résultats ont été encourageants : 5390 accidents survenus en 2014, ayant causé 802 morts et 5565 blessés.

Au 1er semestre 2015, 989 accidents ont été enregistrés avec pour victimes, 253 morts et 1692 blessés. Ces résultats nous amènent à conclure que le remède au virus des accidents de route était trouvé, si l'on se réfère aux chiffres des années antérieures à 2014. Seulement il nous arrive de constater un certain relâchement dans la mise en application des nouvelles règles auxquelles tous les usagers devraient se soumettre pour la cause commune.

### Et le virus refait surface

" C'est un virus ", déclarait un officier de la police nationale, qui ajoutait : " si la journée débute par un accident mortel, c'est ce que nous allons vivre durant toute la journée... ça commence souvent soit par Adidogomé soit par Baguida et les autres localités relayent. On peut enregistrer jusqu'à cinq (5) voire sept (7) accidents par heure durant certaines périodes de la journée ". Une tâche assez dure pour le corps des Sapeurs-Pompiers qui ne savent plus à quel Saint se vouer. "...

C'est finalement une rotation, et nous, on sait qu'après cette localité, c'est de telle autre qu'on nous appellera, mais parfois les accidents se succèdent au même endroit et ça devient embarrassant ", nous confie un jeune pompier rencontré sur les lieux d'un accident. Qu'est ce qui peut expliquer cet état de chose ? On peut se permettre de situer la responsabilité à deux niveaux.

Premièrement les usagers de la route, notamment les conducteurs qui ne font qu'à leur tête.



Un accident ...

Pour chacun d'entre eux, " les accidents ne peuvent arriver qu'aux autres ". Erreur fatale, car l'accident est imprévisible et la question de sécurité de la route est une affaire de tous. Ce n'est toujours pas le fautif qui en fait les frais. Les autorités ne cessent d'organiser des séances de formations et de sensibilisation à l'endroit des membres de syndicats des conducteurs. Il est évident que lorsqu'un accident survient ce ne sont pas les passagers seulement qui risquent leur vie innocemment, mais le conducteur aussi.

La deuxième responsabilité se situe au niveau des autorités en charge de la sécurité routière. En effet les agents qui sont sur le terrain semblent fermer trop les yeux sur certaines règles, ou les ignorent carrément. Par exemple la règle qui interdisait en 2014 certains véhiculent d'effectuer le voyage pendant la nuit ou de rallier deux régions à une certaine heure n'est plus de rigueur.

Il en est de même pour la question de surcharge, et l'on voit souvent les taximen passer sous le nez les agents de contrôle sans crainte. Sur cette question justement les conducteurs ont un argument pour faire taire les agents : " pourquoi n'arrêtez-vous pas les bus SOTRAL ? ", telle a été la question qu'un conducteur de taxi a larguée à un agent la semaine dernière aux feux tricolores de l'ambassade des USA.

Sans aucune réponse, l'agent lui a fait un signe de la main de s'en aller, avant de murmurer que c'était pour sa propre sécurité et celle des passagers qu'il avait à bord de sa voiture. Est-ce donc pour copier la société SOTRAL que les autres conducteurs font de surcharge ? L'on ne saura répondre à cette interrogation, mais une autre question est de savoir qui doit interdire SOTRAL de faire la surcharge. Les agents de contrôle routier n'ont-ils pas cette force ? Pourquoi privilégier certains au détriment des autres ? On dit souvent que nul n'est au dessus de la loi. SOTRAL doit aussi se conformer à cette règle d'or de la sécurité routière pour créer une bonne atmosphère dans le secteur du transport routier.

### La colère des Sapeurs-Pompiers

On ne peut parler d'accidents de la route sans parler des sapeurs-pompiers. La sollicitation dépassant parfois la possibilité d'intervention de ce corps, on assiste souvent à des prises de bec entre sapeurs-pompiers et population. Parfois des compatriotes se plaignent de l'attitude des pompiers qu'ils jugent plutôt menaçants que courtois. Certains compatriotes vont plus loin pour dire que les sapeurs-pompiers privilégient certains et laissent d'autres succomber de leurs blessures. "

Il ya eu un accident et nous avons appelé les sapeurs-pompiers au secours. Ils nous ont répondu qu'ils ne pouvaient pas

intervenir en même temps. Quelques minutes après, ils sont venus nous dépasser. Certainement qu'il y avait un autre accident ailleurs. Ils ont refusé de nous assister ; ils ont privilégié les autres ", nous a confié un parent au CHU Sylvanus Olympio. Mais au niveau des sauveteurs, c'est toute une question de logique ; on ne peut servir d'abord que le premier demandeur surtout si dans la description des faits on relève des cas graves. L'agent qui nous a donné toutes ces informations, a relevé l'insuffisance de matériel de secours : " il nous arrive parfois de tourner avec seulement deux véhicules pour tout Lomé ", nous a-t-il informés. Pour une ville en constante évolution comme Lomé, le service des sapeurs-pompiers doit être efficace.

### Et si on encourageait l'initiative privée ?

De toute évidence le secteur privé a toujours payé positivement. D'ailleurs le Chef de l'Etat Togolais ne cesse d'exhorter les Togolais à s'y investir. Des efforts sont en train d'être fournis dans plusieurs domaines.

Au niveau de la sécurité routière, on note de bonnes intentions. L'information avait fait la une des journaux et des commentaires avaient été faits sur certaines chaînes de radios de la place. Il s'agit bien évidemment de l'Association des Sapeurs-Pompiers Volontaires du Togo, ASPV-TOGO, dont les activités étaient prévues pour être lancées dès le début du mois de novembre passé.

Cette structure de la société civile se donne le devoir de se mettre au service de la population. Des volontaires qui se sont manifestés ont été formés à la caserne des sapeurs-pompiers de Kodjoviakopé. Il s'agit bien d'un projet de secours de proximité qui consiste à positionner des véhicules de secours à victime à des endroits stratégiques de la ville de Lomé, pour permettre ainsi aux pompiers professionnels d'exercer plus aisément au centre ville.

On pensait que cette association allait commencer ces activités pour soulager la population et les secouristes. L'attente devient plus longue et les Togolais commencent à désespérer. Il faut dire que cette initiative mérite d'être accompagnée pour sauver le pays de cette calamité que constituent les accidents de la route.

Le Togo en a trop perdu, la route a trop tué, il est temps de trouver un remède à ce virus.

Pierre P.

## Valorisation de la culture africaine dans toute son originalité :

# Le magazine "AFRIC TRADITION" officiellement lancé

L'Afrique constitue pour les générations passées un véritable vivier de recettes jamais soupçonnées par les jeunes générations. Considérée comme berceau de l'humanité, elle regorge de véritables atouts, de connaissances et aussi de nombreuses ressources qui ont révolutionné le monde à travers différentes découvertes des grands explorateurs, des recherches et des savants qui demeurent inépuisables. Mais aujourd'hui, toutes ces richesses du continent noir sont confrontées à d'énormes difficultés.

C'est fort de ce constat que le magazine bimestriel panafricain d'informations traditionnelles, ésotériques et des sciences occul-



La table d'honneur

tes " AFRIC TRADITION " a vu le jour. Le lancement officiel dudit magazine a eu lieu le lundi 15 février dernier à Lomé au cours d'une conférence de presse. Etaient présents à cette cérémonie le représentant de la Haute Autorité de l'Audio-visuel et de la communication Sabi Kaséré, le

Directeur fondateur du magazine Arouna Djaffoh Agbanin et le Directeur de Publication Amana Barry.

Le magazine " AFRIC TRADITION " est composé d'une soixantaine de pages réparties en plusieurs rubriques qui traitent

Suite à la page 7

**Ecoles privées laïques et confessionnelles au Togo :**

**Apports et conséquences néfastes dans le système éducatif**

Elles poussent comme des champignons dans presque toutes les villes et même villages du pays, ces établissements scolaires privés laïcs. Le besoin de scolarisation des jeunes devient si pressant que nul ne peut aujourd'hui aller à l'encontre de la création de ces écoles dont le pays ne peut plus s'en passer.

**L'apport des établissements scolaires privés laïcs et confessionnels**

Les écoles privées laïques et confessionnelles sont devenues aujourd'hui incontournables. Elles contribuent énormément à la scolarisation, à l'éducation et à la formation d'un grand nombre d'apprenants que les écoles officielles toutes seules ne peuvent plus contenir. Au regard des effectifs que comptent à ce jour les salles de classes dans les écoles officielles, on ne peut imaginer ce que serait l'école togolaise sans les établissements scolaires privés laïcs et confessionnels.

Dans la capitale et les grandes villes du pays, au cours primaire surtout, les effectifs des élèves par classe sont indescriptibles. On compte en moyenne 100 écoliers

par classe. Le plus souvent, les élèves sont à trois par banc s'ils ne sont pas installés sur des planches de cinq mètres posées sur des briques par endroit. On n'oubliera pas cependant que ce boom dans les salles de classes au primaire est dû à cette gratuité de l'école décrétée depuis plusieurs années déjà.

C'est d'ailleurs à cause de ces effectifs pléthoriques dans les écoles primaires officielles qui rendent les conditions de travail pénibles et inefficaces que plusieurs parents s'efforcent malgré leurs moyens très limités d'envoyer leurs enfants dans les privées.

Une petite enquête révèle aujourd'hui que même dans les chefs-lieux de cantons et autres villages, les écoles privées laïques ou confessionnelles continuent par pousser en vue de combler le vide laissé par les efforts limités du gouvernement qui ne peut embrasser tout ce monde d'enfants scolarisables de notre pays. Les efforts du gouvernement ne pouvant plus être au même rythme que la croissance démographique actuelle, il va sans dire que la fermeture même



Tchakpélé Palaawmé, ministre des Enseignements Primaire et Secondaire

de quelques écoles privées en ces temps qui courent provoquera à coup sûr beaucoup de dégâts difficiles à réparer.

En dehors de leur rôle lié à la réduction des effectifs dans les écoles officielles, les écoles privées laïques et confessionnelles contribuent également à réduire le chômage. En effet, les établissements scolaires privés laïcs et confessionnels emploient un nombre assez important d'enseignants. La plupart de ceux-ci, malgré le traitement salarial non enviable qui leur est réservé arrivent à s'en sortir dans leur vie

quotidienne en attendant des lendemains meilleurs, quelques uns en sont fiers et s'en réjouissent comme pour dire " Le bonheur se trouve partout".

**Les écoles privées et leurs conséquences fâcheuses**

Derrière tous avantages qu'offrent les établissements scolaires privés que saluent tous les acteurs de l'éducation dans notre pays, on relève en revanche bien des conséquences regrettables. Tous les problèmes relevés dans la plupart de ces écoles non officielles trouvent leur origine dans le caractère anarchique qui caractérise la création même des établissements scolaires privés.

D'abord, les recrutements des enseignants ne répondent à aucun critère sérieux et crédible. La grande partie des promoteurs des établissements privés ayant à l'esprit l'idée de gagner beaucoup de bénéfice ne cherchent pas à recruter les enseignants compétents qu'il faut. Ils préfèrent alors les petits diplômés plus faciles à exploiter. Dans plusieurs lycées, on enregistre par exemple des professeurs de niveau Première qui tiennent des classes de terminale.

Au collège, ceux qui ont à peine le niveau troisième dispensent des cours en classe de quatrième. Et c'est de la même façon que les enseignants du cours primaire sont recrutés. En dehors des questions du niveau requis des enseignants, il se pose également le problème de recyclage dont les enseignants du privé ne bénéficient presque pas. Ils sont rares dans les séances de formation pédagogiques.

De ce fait, chacun y va de ses

connaissances approximatives et bien limitées qu'on transmet aux apprenants alors que le métier d'enseignant nécessite beaucoup de formation pédagogique adéquate et un certain niveau de base de l'enseignant en personne.

L'absence de la prise en compte de tous ces critères ajoutée aux mauvais traitements des enseignants impacte sur la qualité de l'enseignement dans ce secteur. Pour bon nombre de fondateurs, seuls les intérêts pécuniaires sont pris en compte au détriment des apprenants très mal formés.

Il n'est pas aussi rare de constater que dans certains établissements scolaires privés, des enseignants soient en déphasage total avec le programme d'enseignement officiellement reconnu.

Par ailleurs, les milieux scolaires se transforment souvent en centres commerciaux. Des brochures et livres par ici, des cours de répétition obligatoires et payants par là. Les collectes d'argent soit pour des excursions et des cours en informatique constituent des objets de harcèlement des parents d'élèves qui se décarcassent pour glaner les sous afin de satisfaire leurs enfants en pleures parce que voulant à tout prix être de la partie avec leurs camarades de classe et de l'établissement.

Il revient à l'Etat, au vu de tout ce qui précède, de prendre des mesures appropriées afin de mettre aux pas ces établissements scolaires privés laïcs qui tirent la qualité de l'enseignement de notre pays vers le bas. Ceci nous amène à soulever le problème de l'arrêté ministériel portant création, ouverture et fonctionnement des établissements scolaires privés laïcs et confessionnels rendu public depuis plus d'un an déjà et dont la mise en application reste toujours lettres mortes.

On se souvient en effet que c'était le ministre Florent Maganawè qui a eu à sortir cette loi en vue de discipliner ces écoles privées qui poussent et fonctionnent de façon anarchique, mais depuis, on attend toujours que tout cela soit traduit dans les faits.

Apo

**Modernisation du Programme de Volontariat au Togo :**

**Enfin un site web mis à la disposition de la jeunesse**

Avec le Programme de Volontariat National qui a été mis sur pied depuis 2011 par les autorités togolaises, nombreux sont les jeunes primo demandeur d'emploi à s'engager pour service la nation. C'est un programme qui leur a permis d'œuvrer en tant que volontaires nationaux et d'apporter leur pierre à la construction du pays.



Omar Agbangba, DG de l'ANVT

Aujourd'hui devenu une agence dont le rôle est d'orienter et d'organiser les jeunes dans la recherche d'un emploi, les premiers responsables dans le souci de mieux faire, et de rendre un accès favorable et plus rapide à tous les jeunes primo demandeurs d'emploi ont créé un site web à leur endroit. Le lancement officiel de ce site s'est déroulé le mercredi 17 février à la Blue Zone de Cacaveli en présence du Directeur Général de l'ANVT, du Directeur de la Jeunesse représentant la ministre du développement à la base et d'un parterre de journalistes.

Le Programme de Volontariat au Togo a fait son temps et est perçu comme une référence dans la sous-région. L'ANVT veut alors

mettre tout en œuvre pour une facilitation des opérations aux jeunes, surtout à ceux de l'intérieur.

Selon les premiers responsables de l'ANVT, un jeune qui se situe à l'intérieur du pays, peut prendre plus de six mois pour s'inscrire avant de pouvoir accéder à leur base de données. C'est ainsi qu'ils ont pensé à [www.togoanvt.org](http://www.togoanvt.org) qui est un site accessible à tous les jeunes volontaires anciens comme nouveaux de Lomé à Cinkanssé. Ce site web va leur permettre de s'inscrire en ligne. Une idée salubre qui faciliterait l'enregistrement des jeunes volontaires dans les structures d'accueil. Car l'enregistrement et le dépôt des dossiers se faisaient au siège de l'ANVT, ce qui néces-

sitait un déplacement des candidats qui ne résident pas à Lomé, et ceux de l'intérieur, qui se dirigeaient vers les centres régionaux et qui doivent attendre le convoiement de tous les dossiers pour le traitement au siège.

Avec le [www.togoanvt.org](http://www.togoanvt.org) fini les tracasseries qui parfois font trainer le traitement des dossiers. Le Directeur Général, Omar Agbangba, n'a pas manqué de relever les difficultés que ces jeunes pourront rencontrer au cours de leur inscription en ligne. Des difficultés qui selon lui seront dues au problème connexion. Mais il rassure que les données qui seront enregistrées vont être automatiquement sauvegardées dans leur base si la connexion s'altère lors de l'inscription. Signalons qu'avec le [www.togoanvt.org](http://www.togoanvt.org) tout togolais quelque soit son lieu de résidence peu toute fois s'inscrire.

La Rédaction

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER N° VERT **8280** Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE N° VERT **8201** Renseignements

**OTR** FEDERER POUR BATIR [www.otr.tg](http://www.otr.tg)

**Elections au Niger:**

**Affluence dans les bureaux de vote**

Plus de sept millions et demi de Nigériens sont appelés aux urnes dimanche 21 février pour voter lors des élections législatives et présidentielle à travers le pays. Plusieurs bureaux ont ouvert avec plus d'une heure de retard, à cause du manque de matériel électoral ou l'absence des membres du bureau de vote, sans pour autant décourager les électeurs.

Dans l'école Yantala 2 de Niamey, transformée en bureau de vote pour l'occasion, les électeurs patientent.

Certains attendent leur tour depuis deux heures sous des arbres ou assis dans le sable. Le vote se déroule à la chaîne, mais lentement. La cause : il n'y a qu'un isolement dans chaque bureau de vote, sachant que chaque électeur doit voter deux fois pour les législatives et la présidentielle.

Dans la longue file d'attente d'un autre quartier de Niamey, Abdelmalek n'est pas découra-



Les électeurs affluent dans les bureaux de vote à Niamey lors des élections législatives et présidentielle

gé : " Ça fait au moins quatre heures que je suis là. En tout cas, jusqu'à présent, on attend. Je fais mon devoir pour finir, pour partir. "

**Des retards observés dans certains bureaux de vote**

Pourtant, des retards ont été observés à l'ouverture des scrutins. La Commission électorale nationale indépendante (Céni)

rassure : ils ne concernent qu'une infime partie des bureaux de vote.

C'est le cas à Agadez, ville située aux portes du désert. Malgré les retards d'ouverture, les électeurs ont patienté pen-

dant que les membres des bureaux se sont activés à mettre en place les dispositifs de vote. La dimension sécuritaire a par ailleurs été aussi sérieusement prise en compte. On constate en effet la présence dissuasive des forces de sécurité, prêtes à intervenir en cas de problèmes.

La Céni confirme également que plusieurs partis politiques l'ont alertée sur l'absence de bulletins de leur candidat aux législatives dans différentes communes. La Céni dit tout faire pour régler ces problèmes.

" Le retard est dû à l'affectation du matériel de bureau de vote. Mais question aspect sécurité, tout va très bien. On opère dans le calme, dans la tranquillité ", a témoigné Bachir Amadou, président d'un bureau de vote.

**La crainte de fraudes**

Pour l'heure, les électeurs continuent d'affluer même si aucun taux de participation n'est encore communiqué. Les bureaux ferment à 19 heures, sauf dans la région de Diffa et le département de Bilma où la clôture est prévue à 18 heures.

" Il n'y aura qu'un seul grand vainqueur à l'issue du scrutin, a déclaré pour sa part le président Mahamadou Issoufou ce matin après avoir voté, ce sera le Niger. "

Quinze candidats briguent le fauteuil présidentiel. Mahamadou Issoufou, le sortant, table sur une victoire dès le premier tour tandis que ses rivaux disent craindre des fraudes.

Source : rfi.fr

**Valorisation de la culture africaine dans toute son originalité :**

**Le magazine "AFRIC TRADITION" officiellement lancé**

Suite de la page 5

des diverses traditions ancestrales africaines, l'Esotérisme et les Sciences occultes. " AFRIC TRADITION " fait aussi des analyses sur le monde profond, le paranormal, les sortilèges et prodiges.

Dans le magazine, une place est aussi réservée à des philosophies anciennes qui expliquent dans leurs profondeurs les origines des fêtes traditionnelles, l'exécution des danses initiatiques, les libations, les oracles, la sortie des fétiches les plus redoutables.

L'objectif que vise ce magazine est d'expliquer et de valoriser d'une part l'Afrique dans toute son originalité et aussi dans toute sa diversité culturelle d'autre part. C'est un magazine qui veut amener l'Afrique à croire à ses valeurs qui sont d'une importance inestimable, à refuser tout ce qui dénature et spolie la monde à savoir la pédophilie, l'homosexualité.... Bref, tout comportement obscène qui n'épouse pas les valeurs traditionnelles et enlève toute l'essence de la vie.

Spécialiste des Sciences occultes et paranormales, le professeur Arouna Djaffoh Agbanin reste et demeure un homme engagé dans la recherche de la science traditionnelle et des

remèdes authentiques pour sauver la vie humaine. Ayant accompli avec prouesse plusieurs travaux dans le domaine des Sciences occultes, il a été surnommé " le sorcier positif ".

C'est un monsieur qui a parcouru toute l'Afrique pour mettre ses connaissances au service des populations qui ont besoin des remèdes pour guérir d'un mal ou soulager une peine. Solliciter partout où besoin est, le professeur a consulté plus de quarante millions de patients à travers le monde. Dans son intervention, il a fait cas du combat spirituel et la recherche de l'éveil spirituel que les africains doivent atteindre.

Pour sa part, les africains doivent arriver à bien maîtriser et bien comprendre leur culture et aussi doivent savoir que la tradition et l'esotérisme ne sont pas des faits sataniques, ni diaboliques.

Officiellement lancé par le représentant de la HAAC, M. Sabi Kaséré, n'a pas manqué d'inviter les responsables du magazine dont la ligne éditoriale s'inscrit dans la revalorisation de la culture et les réalités africaines à faire preuve de tolérance et du respect des principes de l'institution qu'ils représentent.

Elom

**Football:**

**Ihlas Bebou, un espoir togolais en Allemagne**

Le football togolais part sur de nouvelles bases avec à sa tête un nouveau bureau exécutif élu il y a plus d'une semaine déjà. Le ménage de la maison nécessite aussi bien un nouveau rythme à imprimer à la FTF qu'à l'équipe nationale. Aussi, doit-on permettre à l'Épervier de s'ouvrir sur de nouveaux horizons. C'est sans aucun doute dans le même souci que le nouvel entraîneur de l'équipe nationale s'active à avoir l'adhésion de nouveaux talents dans l'équipe dont il a la direction.

La Rédaction du journal Nouvelle Opinion, préoccupée par le mieux-être du football togolais, n'a pas hésité pour sa part, à aller à la découverte du jeune talentueux Ihlas Bebou qui fait présentement des merveilles dans un club en Allemagne et qui s'est confié à un confrère de la place.

A 20 ans, il dégage une certaine sérénité. Ihlas Bebou, jeune milieu de terrain offensif du Fortuna Dusseldorf (D2 allemande) se fait un nom à chacune apparition. Pas épargné par les blessures ces deux dernières années, le natif d'Aledjo reprend depuis peu goût à la compétition. Sa carrière, les Éperviers du Togo, son idole et son amitié avec Prince Ségbéfi, Bebou se dévoile en exclusivité.

**Comment se déroule la saison avec Dusseldorf ?**

Tout va bien. Avec des hauts et des bas. Nous n'atteindrons sûrement pas nos objectifs à cause de nos contre-performances mais le plus important est de rester en Bundesliga 2.

**Vous êtes nés au Togo mais vous êtes encore méconnus sur la scène. Présentez-vous !**

En effet, je suis né au Togo que j'ai quitté à l'âge de 11 ans pour l'Allemagne avec mon père

res. Une fracture puis un endomagement du cartilage du genou qui m'ont envoyé à l'infirmerie pendant près d'un an. Désormais ça va mieux et je me sens bien.

**Savez-vous que la FTF (Fédération togolaise de football) a un œil sur vous ?**

Pour moi, ce serait un plaisir de jouer pour le Togo tout comme pour l'Allemagne qui m'a vu progressé. Mais en réalité, pour l'instant, je ne pense pas



Ihlas Bebou

et ma sœur. J'ai par la suite intégré le club de Garather SV puis le VfB Hilden pour deux saisons. J'ai ensuite rejoint l'équipe des moins de 18 ans de Fortuna et depuis 2 ans je suis avec l'équipe première.

Mais j'ai été freiné ces derniers mois par 2 graves blessu-

beaucoup à tout cela. Je veux juste reprendre du plaisir sur le terrain après mes blessures et on verra la suite.

**Avez-vous des contacts au sein de la sélection du Togo ?**

Oui je suis ami avec Prince Ségbéfi. On discute souvent !

# Sommet de Lomé sur la sûreté, la sécurité maritime et le développement en Afrique

piraterie maritime, terrorisme, pêche illégale, migration, ...

15 octobre 2016, Lomé, Togo

[sometdelome.org](http://sometdelome.org)



UNION AFRICAINE  
MINISTRE TOGOLAIS DES AFFAIRES ETRANGERES & DE LA COOPERATION



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)